

**ACTIVITÉS DE L'ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE  
LES MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA)  
DANS LE CADRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR  
L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES  
ET PHYTOSANITAIRES**

Rapport à la 51<sup>ème</sup> réunion du Comité des mesures sanitaires et  
phytosanitaires du 30 juin et du 1<sup>er</sup> juillet 2011

La communication ci-après, reçue le 21 juin 2011, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

**1. Soutien spécifique à certaines filières agricoles**

1. L'OIRSA, en coordination avec les autorités sanitaires et phytosanitaires nationales et le secteur privé, continue de mettre en œuvre les programmes sanitaires et phytosanitaires de soutien aux filières agroalimentaires. Les actions menées ces trois derniers mois sont décrites ci-dessous.

Programme phytosanitaire de soutien à la filière des agrumes

2. Grâce au soutien technique du gouvernement du Taipei chinois et à ses missions techniques, l'OIRSA a aidé les autorités du Panama et du Honduras à utiliser des techniques de lutte contre le huanglongbing (HLB), y compris l'endothérapie au moyen d'antibiotiques et la lutte contre l'insecte vecteur. À titre complémentaire, des ateliers de formation ont été organisés dans les deux cas.

3. Un atelier régional de formation à la lutte contre le HLB et son insecte vecteur s'est tenu au Honduras avec la participation de représentants des neuf pays membres de l'OIRSA et grâce au soutien et à la coordination de l'Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária (EMBRAPA), du Service national hondurien de protection zoo et phytosanitaire (SENASA) et du Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA). L'expert facilitateur était M. Eduardo Girardi, phytopathologiste de l'EMBRAPA, et 70 personnes ont assisté à l'atelier.

4. Au Nicaragua, un soutien tant technique que financier continue d'être fourni au programme destiné à permettre à la zone située au nord du lac Xolotlán de conserver le statut de zone exempte de la mouche méditerranéenne (*Ceratitis capitata*).

5. L'OIRSA et le Projet mésoaméricain d'arboriculture fruitière (PROMEFRUT/BID) organisent actuellement dans chaque pays de la région de l'OIRSA un atelier pour pépiniéristes spécialistes des citrus dans le but de promouvoir la participation active au programme de certification de pépinières et le respect de la réglementation régionale en la matière, proposée par l'OIRSA. Ils contribuent ainsi à éviter la dissémination de parasites et de maladies en mobilisant du matériel végétal.

6. Un soutien a été fourni aux autorités phytosanitaires panaméennes aux fins de la révision de la réglementation suivante:

- a) règlement relatif à l'agriculture biologique pour le Panama;
- b) nouvelle liste de pesticides de synthèse chimique faisant l'objet d'une interdiction ou de restrictions à la vente au Panama.

7. Pour lutter de manière appropriée contre le HLB, l'OIRSA continue de promouvoir la stratégie de détection précoce de la maladie et la délimitation des zones dans lesquelles des basses-cours et des propriétés de petits producteurs sont infectées et mettent en danger les zones commerciales. Lorsque ces zones sont repérées, une "zone tampon" périphérique est définie, dans le but de protéger les zones citricoles commerciales, en fonction de la situation géographique, de la présence d'obstacles naturels, de la situation agro-écologique, l'accent étant mis sur la prédominance et l'orientation des vents. Dans ces zones tampons, toutes les mesures phytosanitaires nécessaires sont appliquées, y compris l'élimination des végétaux hôtes infectés, tels que la *Murraya paniculata*, l'élimination de l'insecte vecteur et un programme de reconversion de cultures d'arbres fruitiers.

#### Programme phytosanitaire de soutien à la filière des légumes

8. Conformément à la Résolution n° 10 relative à l'enquête sur "la *Tuta absoluta*", adoptée à la 57<sup>ème</sup> réunion ordinaire du CIRSA, l'OIRSA a non seulement élaboré une procédure uniforme de détection mais a aussi acquis des pièges et des phéromones spécifiques à ce parasite et les a mis à la disposition de certains pays, afin de faciliter cette procédure. En outre, des réunions techniques virtuelles ont été organisées avec des spécialistes sud-américains de ce parasite, avec lesquels des connaissances et des données d'expérience ont été échangées. De plus, on dispose d'un protocole d'action dans le cas où la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*) serait décelée.

9. L'OIRSA a octroyé un financement d'urgence aux autorités panaméennes aux fins de la lutte officielle contre le foyer de mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*) sur les plateaux de la province panaméenne de Chiriquí.

10. L'OIRSA continue de soutenir la mise en œuvre du Programme d'éradication de la mouche sud-américaine des cucurbitacées *Anastrepha grandis* dans la province de Darién au Panama.

11. Le cours régional de gestion phytosanitaire des légumes, destiné aux fonctionnaires responsables des programmes de surveillance phytosanitaire des pays membres de l'Organisme, a été donné au Honduras.

#### Programme sanitaire porcin

12. Dans le cadre du projet PREFIP III, que l'OIRSA met en œuvre avec l'appui du gouvernement du Taipei chinois, un soutien a été accordé aux programmes sanitaires porcins du Nicaragua et du Honduras afin qu'ils parviennent à s'autodéclarer pays exempts de peste porcine classique. Grâce aux travaux conjoints, le Nicaragua s'est déclaré exempt de cette maladie en mai 2011 et le Honduras en juin 2011.

13. L'OIRSA a fait, en El Salvador, au cours du 10<sup>ème</sup> congrès (2011) de l'élevage porcin de l'Amérique centrale et des Caraïbes, un exposé sur la situation actuelle et les perspectives concernant la peste porcine classique en Amérique centrale, au Belize, au Panama et en République dominicaine.

14. Lors de la deuxième réunion biennale du Projet continental concernant la peste porcine classique en Amérique latine et aux Caraïbes, et du congrès de l'Organisation ibéro-américaine des

éleveurs de porcs (Portugal), l'OIRSA a présenté un rapport circonstancié sur les déclarations de pays exempt de la peste porcine classique dans toute la région continentale de ses pays membres.

#### Programme sanitaire bovin

15. Afin de renforcer les capacités en matière de diagnostic vétérinaire de la brucellose bovine, l'OIRSA s'est doté des techniques "ELISA compétitif indirect" et les a évaluées. En outre, il a fourni des équipements, des matériels et des réactifs de laboratoire aux pays de la région dont les moyens sont les plus limités.

16. L'OIRSA a fourni un appui à la conception des études visant à déterminer la prévalence de la tuberculose et de la brucellose, qui ont été menées à El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua.

#### Programme sanitaire avicole

17. Une simulation régionale de lutte contre des maladies aviaires et de leur éradication a été effectuée au Honduras.

18. Des campagnes de prévention de maladies aviaires ont été menées dans 13 communautés rurales de République dominicaine, du Belize, du Guatemala, d'El Salvador, du Honduras, du Nicaragua et du Panama.

### **2. Activités de formation, d'assistance technique et de vulgarisation dans le domaine agrosanitaire et commercial**

19. Deux ateliers de formation sur l'hygiène et l'innocuité des produits de la pêche (prescriptions de l'Union européenne) et les bonnes pratiques aquacoles (crevettes d'élevage et tilapia) ont été organisés au Honduras, en coordination avec la Division de la sécurité sanitaire des produits alimentaires du Service national de protection zoo et phytosanitaire (SENASA) et le concours de l'Association nationale des aquaculteurs du Honduras (ANDAH).

20. À El Salvador, dans le cadre du Programme AgroCAFTA mis en œuvre dans la région de l'Amérique centrale, en coordination avec la Corporation des exportateurs d'El Salvador (COEXPORT), la Fédération des chambres et des associations d'exportateurs d'Amérique centrale et des Caraïbes (FECAEXCA), l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires (FDA) et la Banque interaméricaine de développement (BID), par l'intermédiaire de son Fonds multilatéral d'investissement (BID/FOMIN), un atelier régional a été consacré à la mise à jour des connaissances de consultants de l'agro-industrie dans les domaines suivants: qualité, innocuité et sécurité dans la chaîne des exportations de produits agro-alimentaires (du champ au consommateur), prescriptions sanitaires et phytosanitaires, étiquetage, réglementation douanière et Loi du FDA sur la modernisation des règles en matière d'innocuité des produits alimentaires.

21. Le Programme global d'amélioration de la production et de la qualité du lait (PROCAL) est actuellement mis en œuvre au Nicaragua, en coordination avec la Direction générale de la protection contre les maladies des plantes et des animaux (DGPSA)/le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des forêts (MAGFOR), l'Université nationale agraire de Managua, l'Université nationale autonome du Nicaragua et les coopératives de producteurs de lait, et avec le soutien du Centre national cubain de protection zoo et phytosanitaire (CENSA).

22. Une visite préalable à l'inspection en matière d'hygiène et d'innocuité des produits de la pêche (crevettes de culture et thon) a été effectuée au Guatemala, conformément aux prescriptions de

l'Union européenne, en coordination avec la Direction de l'innocuité des produits alimentaires du MAGA.

23. Un atelier de formation continue sur la sécurité sanitaire des produits apicoles s'est tenu au Guatemala, en coordination avec le Groupe technique régional apicole.

24. En El Salvador, le cours régional de formation à la mise en œuvre du système d'information géographique a été donné à l'intention de fonctionnaires et de représentants du secteur privé et de l'enseignement supérieur, l'accent étant mis sur la surveillance épidémiologique zoonositaire.

25. L'OIRSA a participé à la 4<sup>ème</sup> réunion des directeurs des services chargés de la préservation des végétaux dans les Caraïbes, tenue à Puerto España (Trinité-et-Tobago), au cours de laquelle il a présenté l'expérience de la région en matière de lutte contre la mouche sud-américaine des cucurbitacées (*Anastrepha grandis*) et la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*).

26. L'OIRSA a entrepris d'élaborer et de divulguer un bulletin électronique spécialement consacré aux aspects phytosanitaires de la production et du commerce dans la chaîne agroalimentaire du riz (NOTIARROZ). Voir le document figurant à l'adresse suivante: <http://www.oirsa.org/aplicaciones/subidoarchivos/BibliotecaVirtual/NOTIARROZ1tungro.pdf>

27. En El Salvador, au cours de la 46<sup>ème</sup> réunion ordinaire de la Commission technique du CIRSA, composée des directeurs de la santé animale, de la préservation des végétaux, de l'innocuité des produits alimentaires et de la quarantaine agricole, l'OIRSA a effectué une présentation sur le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), au cours de laquelle l'importance du Fonds pour le soutien du renforcement des capacités nationales en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires a été soulignée. Cette présentation a été rendue possible par le Secrétariat du FANDC.

### **3. Renforcement des institutions nationales pour faciliter les échanges**

28. Avec le soutien du FANDC, la mise en œuvre du projet STDF/284 "Renforcement du comité national hondurien des mesures sanitaires et phytosanitaires" se poursuit. Grâce à l'appui fourni par le projet, la "politique hondurienne en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires" a été élaborée et une étude est consacrée à l'évaluation des incidences économiques de l'application des mesures sanitaires sur le commerce des produits stratégiques d'origine animale.

29. Au Nicaragua, des réunions de coordination ont été tenues avec les autorités de la DGPSA du MAGFOR afin de définir la stratégie visant à permettre au pays d'obtenir le statut de risque maîtrisé d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Dans ce cadre, la législation sur la prévention de la maladie et la lutte contre celle-ci a été révisée.

### **4. Soutien à la facilitation des échanges régionaux**

30. Afin de faciliter le commerce de produits laitiers entre El Salvador et le Nicaragua, l'OIRSA continue à faciliter l'échange de renseignements officiels sur l'inspection des laiteries, dans le cadre du protocole sanitaire visant à faciliter le commerce bilatéral.

### **5. Soutien au processus d'harmonisation et d'équivalence**

31. Dans le cadre d'un accord de coopération de l'OIRSA dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires avec le Service des relations agricoles avec l'étranger (FAS) et le Service de contrôle d'innocuité et d'inspection des produits alimentaires des États-Unis (FSIS), deux agences du Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA), une réunion s'est tenue, avec la

participation d'un expert de la Commission internationale pour la définition des caractéristiques microbiologiques des aliments (ICMSF), pour réviser les règlements de l'Union douanière centraméricaine (RCTA) concernant le registre sanitaire des produits alimentaires et les critères microbiologiques de l'innocuité des produits alimentaires, ainsi que leur équivalence avec les règlements des États-Unis d'Amérique.

32. L'OIRSA et la Commission technique régionale de santé avicole sont en train de réviser et de mettre à jour les directives avicoles pour la facilitation des échanges internationaux et régionaux, et de nouvelles directives pour le contrôle et la gestion des excréments, ainsi que celle qui concerne la biosécurité dans les exploitations avicoles, ont été élaborées.

## **6. Alliances stratégiques en faveur de la sécurité sanitaire et du commerce**

33. Dans le cadre du programme de coopération avec le Service chilien de l'agriculture et de l'élevage, l'OIRSA a fourni un appui à l'élaboration d'un projet de coopération technique en matière d'innocuité des produits alimentaires avec la Division de la sécurité sanitaire des produits alimentaires/le SENASA/le Ministère hondurien de l'agriculture et de l'élevage.

Si vous souhaitez formuler des observations sur le présent rapport ou obtenir des renseignements supplémentaires sur les activités liées à la préservation des végétaux, vous pouvez vous adresser à Edwin Aragón, adresse électronique: [earagon@oirsa.org](mailto:earagon@oirsa.org).

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, vous pouvez vous adresser à Óscar García, adresse électronique: [ogarcia@oirsa.org](mailto:ogarcia@oirsa.org).

Pour toute demande relative aux activités dans le domaine de la santé des animaux, vous pouvez vous adresser à Abelardo de Gracia, adresse électronique: [adegracia@oirsapanama.org.pa](mailto:adegracia@oirsapanama.org.pa).

Nous vous recommandons de consulter notre site Web à l'adresse suivante: <http://www.oirsa.org/>.

---